Un placement sûr et axé sur le rendement pour votre capital 3a

Avec Capital Star 3a, vous investissez votre capital du pilier 3a dans le certificat ProNote avec participation à l'indice ActiveSelect Excess Return (CHF).
Ce certificat vous offre une garantie du capital à l'échéance du contrat et un potentiel de rendement à la hausse.

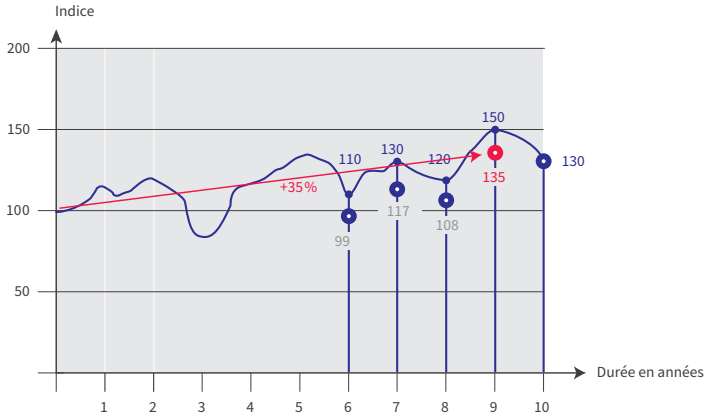
Certificat	Votre prime unique est investie, après déduction des frais de conclusion uniques pour l'assurance-vie, dans le certificat ProNote avec participation à l'indice ActiveSelect Excess Return (CHF) de Credit Suisse AG, Zurich, Suisse, agissant par sa succursale de Londres. Le certificat a une durée de dix ans et participe, à un taux garanti pour toute la durée du contrat, à l'évolution de l'indice ActiveSelect Excess Return (CHF). Sa valeur de marché à l'échéance du contrat dépend des éléments suivants: • Garantie du capital • Taux de participation • Rendement de l'indice garanti
Prime unique	A partir de 5000 CHF provenant de la fortune du pilier 3a (par ex. compte bancaire 3a)
ActiveSelect Excess Return (CHF)	Cet indice, lancé par AXA Investment Managers, présente les avantages suivants: • Diversification mondiale: Suisse, Europe, Etats-Unis, Japon et pays émergents • Toutes les grandes classes d'actifs: actions, obligations, immobilier, matières premières et intérêts • Solidité du franc suisse • Potentiel de gain élevé: optimisation mensuelle et contrôle des risques au quotidien
Garantie du capital	L'émetteur, Credit Suisse AG, Zurich, Suisse, agissant par sa succursale de Londres, garantit, à l'échéance du certificat, une protection du capital de 91,71 % du montant investi, ce qui correspond à 87,3 % de votre investissement dans l'assurance-vie Capital Star 3a.
Taux de participation	Le taux de participation est de 245 % et est garanti pour toute la durée du contrat.
Durée	01.09.2018 – 01.09.2028

Intéressé(e)?
Demandez sans tarder une offre ou un entretien-conseil individuel. Profitez de l'occasion pour mieux préparer votre avenir en faisant un bilan de votre situation en matière de prévoyance et d'assurances.

Indexabsicherung

A l'échéance des années 6, 7, 8 et 9 (date d'effet), le niveau actuel de l'indice est garanti à hauteur de 90 %. La garantie atteint 100 % à l'échéance.

Exemple de garantie du niveau de l'indice:



Fin de l'année d'assurance	Taux de garantie	Indice	Niveau garanti de l'indice
6	90 %	110	90 % × 110 = 99
7	90 %	130	90 % × 130 = 117
8	90 %	120	90 % × 120 = 108
9	90 %	150	90 % × 150 = 135
10	100 %	130	100 % × 130 = 130

Le niveau maximal garanti de l'indice est de 135, et le rendement de l'indice est de 35 % à l'échéance du certificat.

Coûts

Les frais suivants sont prélevés sur le certificat:
- Frais de service uniques de 0,26 % au début du contrat
- Frais annuels de 0,5 % pour couvrir les frais de risque et de gestion de l'assurance-vie Capital Star 3a

Risques

Risque d'émetteur
L'investisseur est exposé au risque d'insolvabilité de l'émetteur. Si l'émetteur n'assume pas ses obligations financières, l'investisseur peut perdre partiellement ou totalement l'avoir placé.

Risque de marché
En cas de résiliation anticipée du contrat, la valeur de l'avoir placé peut être inférieure au capital garanti en cas de vie, en fonction des conditions du marché. La protection du capital n'intervient qu'à l'échéance.

www.axa.ch
24 heures sur 24:
0800 809 810
Portail clients:
www.myaxa.ch

15379FR – 2018-09 D